

LE CROTOY

Le projet de protection contre la submersion divise

Une nouvelle réunion publique, organisée vendredi, a révélé des oppositions au projet porté par le Syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard.



Les travaux de lutte contre le risque de submersion vont faire évoluer tout le front de mer de la cité balnéaire. (Document Gregory et Florent Morisseau, agence Chorème)

VINCENT HÉRY

Quel sera le visage du front de mer au Crotoy pour les cinquante prochaines années ? La question se pose actuellement car la cité balnéaire doit se protéger contre le risque de submersion marine. Pour préparer le futur, le Syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard porte un projet dont le coût, plus de 20 millions d'euros, devrait être financé par le Plan d'action de prévention des inondations (PAPI).

Après une première réunion publique organisée en mai 2022, les concepteurs des réaménagements du perré Jules-Noiret, de la place Jeanne-d'Arc et des quais sont venus présenter leurs avancées aux habitants. Preuve de l'intérêt que suscite le sujet, la salle Colette était archicomble.

En dehors du mobilier et du choix des matériaux, rien n'a vraiment évolué depuis la dernière réunion. Le perré Jules-Noiret va devoir être rasé et re-

construit et des murs ou murets de protection édifiés pour protéger la cité des assauts de la mer. Seul le début d'une esquisse de contestation du projet semble la vraie nouveauté aperçue vendredi soir.

LES FURETS PEINENT À CONVAINCRE

Des habitants ont notamment tenté de donner l'alerte sur les nuisibles, principalement les rats, vivant dans les enrochements confortant le perré. « Quand vous allez le détruire, on va les retrouver en ville », observe un Crotellois. Face à ce problème, le cabinet qui a travaillé sur la rénovation du front de mer suggère que la Ville fasse appel à des furets, solution déjà expérimentée ailleurs. Mais elle peine à convaincre ici. Une habitante soulève de son côté la question de l'esthétique des enrochements. Ceux actuellement en place étant jugés « abominablement disgracieux ». Face à cela, le cabinet répond que le futur enrochement sera réalisé de manière

homogène et dans les règles de l'art. Face aux travaux proposés, une habitante estime que « la baie s'ensable et perd son caractère maritime. Il n'y a plus de houle », comprenez donc que les travaux titanesques envisagés ne seraient pas nécessaires.

« CE PROJET, IL FAUT LE FAIRE SINON DANS 20 ANS, DES GENS VONT PLEURER »

Face à ce sujet qui passionne, un autre Crotellois s'emporte : « Ce projet il faut le faire. Sinon dans 20 ans des gens vont pleurer car les phoques vont venir s'échouer dans leurs chambres ! » Pour faire redescendre la température, les responsables du syndicat mixte martèlent le même message : « Nous ne sommes pas là pour dépenser l'argent public inutilement. Un énorme travail a été fait, il ne doit pas terminer comme le projet de 2004 qui n'a jamais abouti. » Les habitants auront toute possibilité pour s'exprimer lorsque l'enquête publique pourra démarrer. ■